

## Formations 2008

### Liste

- 24 avril 2009 : Intégration des aspects sécurité et accessibilité dans les projets et chantiers communaux
- 26 janvier 2009 : Plan Air-Climat
- 22 janvier 2009 : Aménagement et entretien des cheminements sécurisés
- 12 novembre 2008 : Lumière sur l'éclairage public : un éclairage adapté, adéquat et durable
- 21 octobre 2008 : pierre et bois : une alliance pour des bâtiments et aménagements publics durables
- 30 septembre 2008 : les revêtements en béton
- 25 juin 2008 : qualité dans les bâtiments publics
- 17 juin 2008 : les revêtements bitumineux et l'entretien des voiries

## Intégration des aspects sécurité et accessibilité dans les projets et chantiers communaux

Dans le cadre du cycle de formations qu'il organise en collaboration avec les professionnels du secteur de la construction que sont l'ARDIC, l'ABEF, la CCW, la FWEV et l'UWA, le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique a le plaisir de vous inviter à une demi-journée de formation consacrée à l'intégration des aspects « sécurité » et « accessibilité » dans les projets et chantiers communaux.

Depuis quelques années déjà, la réflexion sur le partage de l'espace public ne se résume plus à un simple ruban sur lequel se meuvent les voitures et, parfois, de simples piétons. On ne résume plus non plus l'aménagement de bâtiments administratifs à l'endroit où la puissance publique exerce tout son poids.

Ces espaces ont des rôles plus importants à jouer. Ces espaces s'ouvrent plus à la diversité. Ces espaces doivent s'améliorer. Et ce, que ce soit pour leur construction, leur rénovation ou leur utilisation. Et ce, dès que possible... Dès le début de la conception et dès le début des travaux.

Leur encadrement et l'intégration des aspects « sécurité » participe activement à ce processus de partage. Mettre en place des réflexes de sécurisation des chantiers est le début de toute action des travaux publics envers le citoyen.

« L'accessibilité » dans les projets communaux est aussi une pierre à apporter à ce processus. Intégrer au plus tôt des réflexes « d'accessibilité des bâtiments et espaces publics aux personnes à mobilité réduite » est le devoir de chaque administration pour la population.

Conscient, par son département, de la plus-value que ces prises en considération pouvaient apporter dans le cadre des travaux subsidiés, le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique a multiplié les initiatives afin de penser « sécurité » et « accessibilité ».

Cette formation d'une demi-journée permettra à tout un chacun de s'informer concrètement sur les aspects coordination-sécurité, les rôles de chacun, les constats effectués et diverses expériences.

- [Programme](#)
- [Folder](#)
- [Inscriptions](#)
- [Adresse](#)

Pour les powerpoints de chaque orateur, cliquez sur son nom dans le programme

## Programme

### **Accueil.**

**Introduction** Marc LEFEBVRE, président de la CCW

## La sécurité et l'accessibilité sur les chantiers routiers

**Les responsabilités des divers acteurs : signalisation, sécurité des usagers, accessibilité (riverains, véhicules de secours).** Michèle GUILLAUME, responsable du Département «Mobilité et Infrastructure», IBSR

· **Le point de vue des pouvoirs adjudicateurs, les contraintes du milieu urbain.**

Maja BARONCINI, ville de Liège, représentante l'ARDIC

**Point de vue des entreprises de voirie : coordination-sécurité, conseil en prévention, expériences de terrain (trafic, impétrants, riverains)** André ROISEUX, administrateur-délégué, Roiseux SA, administrateur FWEV

## La sécurité sur les chantiers de bâtiment

· **Rappel du rôle des différents acteurs : maître d'ouvrage, architecte, entrepreneur, coordinateur-sécurité.**

Christian HELAS, responsable Région Sud, CNAC

· **Les missions spécifiques du concepteur et du coordinateur-sécurité, et leurs interactions.**

Jean-Marie FAUCONNIER, architecte, coordinateur-sécurité, secrétaire de l'UWA

### Annexes

**Point de vue des entreprises de bâtiment : expérience de terrain, évaluation de la coordination-sécurité, aspects de prévention.** Charles-Eric BOURGE, conseiller en prévention, Thomas & Piron

## La sécurité des infrastructures routières

**Usage de l'espace public, réflexions générales (réconcilier mobilité et sécurité), réglementations, recommandations.** Benoit DUPRIEZ, Département «Mobilité et Infrastructure», IBSR

· **Rôle de l'infrastructure : expériences étrangères, procédures préventives, audits et inspections de sécurité.**

Xavier COCU, Division «Sécurité et Gestion de la route», CRR

· **Rôle, formation et agrément des auteurs de projets ; la sécurité dans le RW99, analyse de cas.**

Axel BALLANT, Chef de projets, Coordinateur sécurité – Bureau d'études Survey et Aménagement, ABEF

## La sécurité dans les bâtiments publics

**Aspects généraux de la sécurité dans les bâtiments (réglementations, sécurité incendie, CCT BW2009) – Zoom sur la protection contre**

***l'intrusion.*** Yves MARTIN, chef de division adjoint, CSTC

L'accessibilité des bâtiments et espaces publics aux personnes à mobilité réduite (PMR)

· ***L'accessibilité des bâtiments et espaces publics aux PMR : constats, réglementations et guides de bonne pratique.***

Xavier ANCIAUX, asbl PLAIN-PIED

Questions & réponses : débat animé par Francis CARNOY, directeur général CCW.

Conclusions par Monsieur le Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique.

12h30 : Lunch

### **Adresse**

ADRESSE DU JOUR  
QUARTIER LATIN  
Rue des Brasseurs, 2 -  
6900 Marche-en-Famenne

### **26 janvier 2009 : plan-Air Climat**

- [Diaporama d'Isabelle Dullaert](#)
- [Diaporama de Marc Del Fabro](#)
- [Lien vers la page Air-Climat](#)

### **22 janvier 2009 : l'entretien et l'aménagement des chemins sécurisés**

- [Discours du CRR](#)
- [Discours de la DGO1](#)
- [Discours de la Fwef](#)
- [Discours de l'ABEF](#)

### **12 novembre 2008 : Lumière sur l'éclairage public : un éclairage adapté, adéquat et durable**

- [Folder](#)
- [Réservations](#)
- [Adresse](#)

Dans le cadre du cycle de formations qu'il organise en collaboration avec les professionnels du secteur de la construction que sont l'ARDIC, l'ABEF, la CCW, l'UWA et la FWEV, le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique a le plaisir de vous inviter à une demi-journée de formation consacrée à l'éclairage public.

Trop longtemps considéré comme un simple équipement au service des automobilistes et des usagers motorisés, l'éclairage public a gagné ses lettres de noblesse, devenant en quelques années seulement un élément intégré dans les aménagements des rues et espaces publics. Grâce aux

évolutions technologiques, il s'adapte aujourd'hui parfaitement dans tous les environnements quand il ne crée pas lui-même un style à part entière.

Sans évoquer les traditionnelles lampes destinées à la circulation routière et autoroutière, l'éclairage public d'aujourd'hui remplit de très nombreuses fonctions, mais doit surtout permettre à nos villes et villages de retrouver une convivialité nocturne. Celle-ci peut être notamment assurée par une mise en lumière appropriée offrant des perspectives intéressantes en termes d'animation, de contrôle social et de valorisation du patrimoine monumental, historique et naturel.

Durant ces dernières années, les auteurs de projets ont bien compris tout l'intérêt que pouvait revêtir un éclairage public bien étudié. Car lorsqu'il est mal orienté ou excessif, l'éclairage public perd souvent une grande partie de son efficacité. Sans parler de considérations écologiques et économiques qui ne peuvent qu'inciter les bureaux d'études à une utilisation rationnelle et réfléchie de l'éclairage public. L'idée n'est pas donc d'éclairer tout et n'importe quoi mais bien de disposer des points lumineux là où ils auront un véritable impact positif sur la sécurité des usagers, notamment des plus faibles (piétons, écoliers, cyclistes,...).

## Programme

Pour avoir accès aux diaporamas, [cliquez sur l'intitulé](#) de chaque intervention. Attention, il est préférable d'[enregistrer le fichier](#) pour une raison de poids de certains fichiers ppt

### 9h20 **Ouverture de la séance**

par M. Y. Recloux, président de l'ABEF

### 9.30 **Le mot du Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique**

#### 9.40 **Evolution des recommandations et prescriptions**

par Marc DEL FABRO, président du GT de mise à jour du CCT310v2000

#### 10.00 **Faut-il éclairer pour être sûr ?**

par Michèle GUILLAUME de l'IBSR

#### 10.20 **Eclairage et mise en valeur particulière ,**

par Mme Stéphanie CARABIN et M. Jacques FRYNS, Bureau Jacques FRYNS Eclairage

#### 10.35 **Cohérence de l'éclairage avec les espaces publics ,**

par Mme Isabelle PIRE, société Senilum

#### 10.50 **La collaboration entre les partenaires comme gage de qualité des réalisations,**

Fédération Wallonne des Entrepreneurs de voirie

#### 11.10 **La mise en œuvre d'un Plan Lumière**

par Michel Desmet, ville de Mons

#### 11.30 **Un exemple de mise en lumière, dans le centre d'Yvoir**

par Jean-Marie BERNARD, commune d'Yvoir

#### 11.50 **L'intercommunale, un partenaire à part entière**

par M. VAN OPDENBOSH, SEDILEC

#### 12.05 **Conclusions**

par Christine RUELLE de LEMA-ULG

Adresse du jour :

**Hôtel Mercure Louvain-la-Neuve**  
Boulevard de Lauzelle, 61  
**1348 Louvain-la-Neuve**

## 21 octobre 2008 : Pierre et bois : une alliance pour des bâtiments et aménagements publics durables

- [Formulaire de réservations](#)
- [Folder](#)
- [Programme](#)
- [Adresse](#)

Dans le cadre du cycle de formations qu'il organise en collaboration avec les professionnels du secteur de la construction que sont l'ARDIC, l'ABEF, la CCW, l'UWA et la FWEV, le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique a le plaisir de vous inviter à une demi-journée de formation consacrée à l'utilisation de la pierre et du bois dans les travaux publics.

Depuis plusieurs années déjà, la pierre et le bois sont à nouveau largement utilisés pour la réalisation de chantiers publics, que ce soit dans la construction de bâtiments ou l'aménagement de voiries et d'espaces communaux.

Ces matériaux nobles, pour lesquels la Région wallonne possède depuis des siècles à la fois les matières premières et la main d'oeuvre qualifiée pour les mettre en oeuvre, ont prouvé leur efficacité en termes de durabilité et de respect de l'environnement. De plus, le bois et la pierre permettent de faire naître des réalisations au charme et à la beauté souvent inégalés.

Conscient du potentiel et de la plus-value que ces matériaux pouvaient apporter dans le cadre des travaux subsidiés par son département, le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique a multiplié les initiatives afin de promouvoir leur utilisation.

Organisée en partenariat avec des acteurs du secteur privé (Valbois, Pierres et Marbres de Wallonie, Fédération de la Pierre naturelle, Fédération wallonne des Menuisiers belges,...) cette formation d'une demi-journée permettra à tout un chacun de s'informer concrètement sur les atouts de l'utilisation de la pierre et du bois dans les travaux publics et sur les méthodes de travail, mais également de découvrir des réalisations pionnières en la matière. Architectes, ingénieurs, auteurs de projets et entrepreneurs animeront cette séance d'information accessible à tous, du technicien chevronné au mandataire nouvellement en charge du secteur des travaux.

### Programme

Pour avoir accès aux diaporamas, [cliquez sur l'intitulé](#) de chaque intervention. Attention, il est préférable d'[enregistrer le fichier](#) pour une raison de poids de certains fichiers ppt

de 8h30 à 9h20 **Accueil des participants** (Hall des Sports de Sprimont, rue J. Potier)  
**Les travaux débutent à 9h30 au Foyer culturel Henri Simon, rue du Centre à Sprimont.**  
**Départs en bus du TEC à 8h40 – 8h55 – 9h10 – 9h20**

9h30 **Introduction**  
*par M. D. Blanquet (ARDIC)*

9h35 **Le bois dans la réalisation publique et l'aménagement extérieur**  
*par Monsieur Etienne Reginster, Architecte chargé de mission Valbois RN*

9h55 **Les pierres et marbres de Wallonie à travers l'architecture, l'aménagement d'espaces extérieurs et la décoration d'espaces intérieurs**  
*par Monsieur Francis Tournier, Docteur en sciences, Secrétaire général de l'association « Pierres et Marbres de Wallonie »*

10h15 **Hôtel de ville de Thuin : rénovation complexe d'un bien public pour le public**  
*par Monsieur Michel Fourmentin, Architecte-auteur de projets/sprl Michel Fourmentin et par*

Monsieur Alain Lust, Architecte-chantier/sprl AAS3

**10h35 Le Cahier des Charges type RW 99 et les procédures de réception**

par Monsieur Jean-Pol Tasiaux, Ingénieur-conseil, INASEP, Président du Groupe de Travail "Pavage, Dallage du RW 99" et par Madame Frédérique Thewissen, Ingénieur civil des ponts et chaussées à la direction de la Geo-technique, SPW

**10h55 Interventions des représentants des Entrepreneurs**

Pour le bois : Monsieur Claude Macors, de la société Macors sprl, Administrateur CCW, Président de la Fédération wallonne des Menuisiers

Pour la pierre : Monsieur Henri Vanderlinden, (Entreprise Vanderlinden-Holemans) Vice-président de la Fédération de la Pierre naturelle et Monsieur Hubert Deferm, gérant de l'entreprise H. Deferm sprl

**11h15 Des expériences communales :**

la place de Tilff , par Monsieur Pierre-Claude Lévêque, Agent technique en chef de la Ville d'Esneux  
La place d'Armes à Namur , par Monsieur Michel Vandeputte, Directeur des travaux de la Ville de Namur

**11h35 Questions-Réponses**

**11h55 Conclusions**

par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique

**Un lunch est prévu à la fin des travaux, dans le Hall des Sports de Sprimont (rue J. Potier). Départs en bus du TEC à 12h30 – 12h40**

12h30 **Lunch**

13h30 **Début des visites, par groupes**

**Adresse du jour**

L'accueil des participants et le lunch se font :  
**Hall des Sports de Sprimont, rue J. Potier**

Les travaux se déroulent :  
**au Foyer culturel Henri Simon, rue du Centre à Sprimont**

Les travaux débutent à 9h30 au Foyer culturel Henri Simon, rue du Centre à Sprimont. Départs en bus du TEC à 8h40 – 8h55 – 9h10 – 9h20

**30 septembre 2008 : les revêtements routiers en béton**

- [Invitation](#)
- [Site de la FEBELCEM](#)

Chaque année, la Région wallonne et les Pouvoirs locaux investissent près de 150 millions d'euros dans des travaux de voiries ainsi que dans la construction et la rénovation de bâtiments publics. Une somme considérable qui doit permettre de réaliser des travaux durables et de qualité au service de la population.

Au-delà des aspects purement fonctionnels, de nombreux paramètres doivent être pris en considération pour l'élaboration et la mise en oeuvre de travaux publics : globalité du projet, qualité (étude, matériaux), entretien, consommation énergétique, sécurité, impact environnemental, ...

En constante évolution, les nouveaux matériaux disponibles sur le marché et les nouvelles techniques de travail doivent également être parfaitement connus des mandataires et des techniciens amenés à poser le choix le plus judicieux pour la collectivité.

En collaboration avec les professionnels du secteur de la construction que sont l'ARDIC, l'ABEF et la FWEV, le Ministre Philippe Courard vous invite à participer à un cycle de formations en matière de travaux subsidiés.

Destiné à tous les acteurs de terrain (mandataires, fonctionnaires communaux et régionaux, auteurs de projets, entrepreneurs,...) ce cycle de formations abordera des sujets aussi essentiels et concrets que les revêtements bitumineux et leur entretien, l'éclairage public, la qualité architecturale des bâtiments, les économies d'énergie, l'utilisation des matériaux naturels, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la sécurité, les multiples usages du béton,...

Organisées en partenariat avec de nombreux acteurs du secteur privé, ces formations d'une demi-journée chacune se veulent didactiques, concrètes et accessibles à tous, technicien chevronné ou échevin nouvellement en charge des travaux dans sa commune

## **25 juin : qualité ans les bâtiments publics**

- [Diaporamas](#)
- [Folder + plan](#)
- [Programme](#)
- [Adresse](#)

Chaque année, la Région wallonne et les Pouvoirs locaux investissent près de 150 millions d'euros dans des travaux de voiries ainsi que dans la construction et la rénovation de bâtiments publics. Une somme considérable qui doit permettre de réaliser des travaux durables et de qualité au service de la population.

Au-delà des aspects purement fonctionnels, de nombreux paramètres doivent être pris en considération pour l'élaboration et la mise en oeuvre de travaux publics : globalité du projet, qualité (étude, matériaux), entretien, consommation énergétique, sécurité, impact environnemental, ...

En constante évolution, les nouveaux matériaux disponibles sur le marché et les nouvelles techniques de travail doivent également être parfaitement connus des mandataires et des techniciens amenés à poser le choix le plus judicieux pour la collectivité.

En collaboration avec les professionnels du secteur de la construction que sont l'ARDIC, l'ABEF et la FWEV, le Ministre Philippe Courard vous invite à participer à un cycle de formations en matière de travaux subsidiés.

Destiné à tous les acteurs de terrain (mandataires, fonctionnaires communaux et régionaux, auteurs de projets, entrepreneurs,...) ce cycle de formations abordera des sujets aussi essentiels et concrets que les revêtements bitumineux et leur entretien, l'éclairage public, la qualité architecturale des bâtiments, les économies d'énergie, l'utilisation des matériaux naturels, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la sécurité, les multiples usages du béton,...

Organisées en partenariat avec de nombreux acteurs du secteur privé, ces formations d'une demi-journée chacune se veulent didactiques, concrètes et accessibles à tous, technicien chevronné ou échevin nouvellement en charge des travaux dans sa commune.

### **Programme**

**9h Accueil des participants**

**9h15 Ouverture**

par Monsieur Michel LECOMTE,  
*Journaliste à la RTBF, animateur de la conférence*

**9h20 Introduction**

par Monsieur Philippe COURARD,  
*Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique*

**9h30 Pouvoirs publics et Architecture**

par Monsieur Alain SAGNE,  
*Secrétaire général du Conseil des Architectes d'Europe*

**9h50 Une démarche originale en Communauté française**

par Madame Chantal DASSONVILLE,  
*Directrice générale adjointe f.f. des Infrastructures au Ministère de la Communauté française*

**10h15 Trois témoignages d'expériences locales:**

**10h15 - Démarche de qualité de l'environnement bâti à Mons**

par Monsieur Richard BENRUBI,  
*Directeur général des Services techniques de la Ville de Mons*

**10h30 - Parcours d'un projet de financement alternatif à Marche-en-Famenne**

par Monsieur André BOUCHAT,  
*Député-Bourgmestre*

**10h45 - Bâtiments publics, énergie et développement durable**

par Monsieur Sebastian MORENO-VACCA,  
*Architecte, administrateur A2M et de la PMP,  
enseignant à La Cambre et membre co-fondateur du cluster CDE 2020 de la Région wallonne*

**11h-12h Table ronde entre les orateurs, en présence de :**

- la Confédération de la Construction wallonne (CCW )
- l'Association régionale des Directeurs et Ingénieurs communaux (ARDIC)
- la Direction générale des Pouvoirs locaux (DGPL) du Ministère de la Région wallonne

**Vers 12h Conclusions**

par Monsieur Michel DEVOS  
*Inspecteur général f.f. à la DGPL*

Vers 12h15 Lunch

**Adresse du jour**

**Rue du Moulin de Meuse, 4  
5000 NAMUR (BEEZ)**  
*Auditorium des Moulins de Beez*

**17 juin 2008 : les revêtements bitumineux et l'entretien des voiries**

- Diaporamas
- Folder + plan
- Programme
- Adresse



Chaque année, la Région wallonne et les Pouvoirs locaux investissent près de 150 millions d'euros dans des travaux de voiries ainsi que dans la construction et la rénovation de bâtiments publics. Une somme considérable qui doit permettre de réaliser des travaux durables et de qualité au service de la population.

Au-delà des aspects purement fonctionnels, de nombreux paramètres doivent être pris en considération pour l'élaboration et la mise en oeuvre de travaux publics : globalité du projet, qualité (étude, matériaux), entretien, consommation énergétique, sécurité, impact environnemental, ...

En constante évolution, les nouveaux matériaux disponibles sur le marché et les nouvelles techniques de travail doivent également être parfaitement connus des mandataires et des techniciens amenés à poser le choix le plus judicieux pour la collectivité.

En collaboration avec les professionnels du secteur de la construction que sont l'ARDIC, l'ABEF et la FWEV, le Ministre Philippe Courard vous invite à participer à un cycle de formations en matière de travaux subsidiés.

Destiné à tous les acteurs de terrain (mandataires, fonctionnaires communaux et régionaux, auteurs de projets, entrepreneurs,...) ce cycle de formations abordera des sujets aussi essentiels et concrets que les revêtements bitumineux et leur entretien, l'éclairage public, la qualité architecturale des bâtiments, les économies d'énergie, l'utilisation des matériaux naturels, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la sécurité, les multiples usages du béton,...

Organisées en partenariat avec de nombreux acteurs du secteur privé, ces formations d'une demi-journée chacune se veulent didactiques, concrètes et accessibles à tous, technicien chevronné ou échevin nouvellement en charge des travaux dans sa commune.

## **Programme**

### **9h00 Accueil des participants**

9h30 **Introduction** par Monsieur Marc Van Brabant,  
*Président de la Fédération Wallonne des Entrepreneurs de Voiries*

**Optimisation de la gestion des voiries communales** par Monsieur Jean-Paul Rodesch,  
*Directeur à la Direction des Services Techniques de la province de Luxembourg*

**Quelles solutions pour quels problèmes - Innovations et constructions durables** par  
Monsieur Christian Moraux,  
*Ir Directeur - Quality Manager au C.R.R.*

**Cahier des charges d'entretien et prescriptions du RW99** par Monsieur Jean Crochet,  
*Ingénieur principal des Ponts et Chaussées, Chef de services, Région wallonne*

**La réalité des communes face à l'entretien des voiries** par Monsieur Denis Lefébure,  
*Représentant de l'ARDIC*

**La qualité des études : contrôle et suivi** par Monsieur Francis Lebon,  
*Président de l'ABEF*

**Les techniques d'enrobés minces** par Monsieur Pierre Joly,  
*Directeur GRAVAUBEL*

**Conclusions**, par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique

**"Les Enrobés du Centre" (LEDC) : présentation  
Introduction à la visite** par Monsieur Michel Wanty

**Adresse du jour**

***"Les enrobés du Centre"***  
Zoning industriel - Route du Grand peuplier, 4  
7110 Strépy-Bracquegnies

Archive